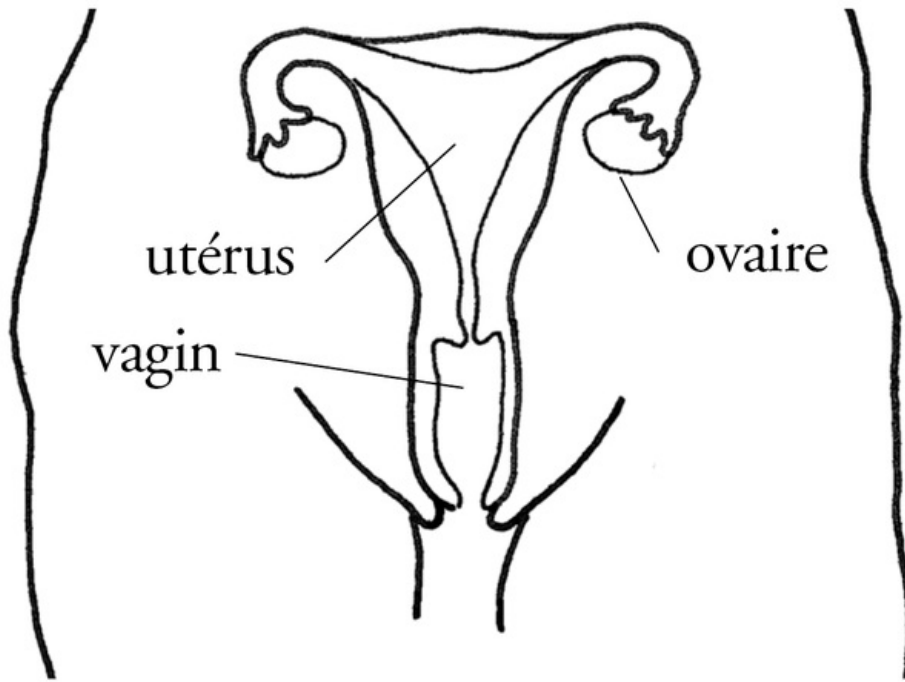


L'appareil génital féminin



L'appareil génital de la femme lui permet de se reproduire. Il est constitué notamment des **ovaires** (qui produisent les ovules, à raison d'un tous les 28 jours), du **vagin** (par où entrent les spermatozoïdes masculins dont l'un pourra féconder l'ovule) et de l'**utérus** (où peut se développer un œuf, résultat de la fécondation de l'ovule par le spermatozoïde).

© 2000-2024, rue des écoles